



Nom	Représentant.e
Aouat Assia (1 ^{re} année)	Parent
Abos Claudia	Personnel enseignant
Ben Mabrouk Adel (2 ^e année)	Parent
Etchessahar Manuel (1 ^{re} année)	Parent
Evoy Marline (1 ^{re} année)	Parent
Gagné Nancy (présence non obligatoire)	Parent (substitut)
Gariépy André (1 ^{re} année)	Parent
Gauthier Nathalie	Parent (substitut)
Guay Geneviève	Personnel professionnel
Lehoux Louise (2 ^e année)	Présidente
Maquiaba Rita	Personnel enseignant
Richard Stéphane	Directeur
Saripane-Hego Mady	Élève
Serrano Sandra	Communauté
Webb Charlotte	Élève
Étaient absent.e.s	
Gallo Elena	Personnel enseignant
Moswa Leslie (2 ^e année)	Parent
Savignac Richard	Personnel enseignant
Valotaire Michel	Parent
Observatrice	
Montanaro Maria Cristina	Observation direction

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Prise des présences

1.2 Validation du quorum

Quorum confirmé

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 janvier 2023

Adopté avec les modifications suivantes :

Point 10.6 **Suivi des comités de travail**

Nous aurions dû lire : Il n'y a pas eu de rencontre pour le comité Soutien auprès de nos élèves.

Point 10.7 Nous aurions dû lire **PVER** et non PEVR.

Point 10.10 Nous aurions dû lire Le Centre Walkley, le Centre Westhaven et l'Organisme de prévention Côte-des-Neignes-NDG ont été approchés.

4. Suivis du procès-verbal

Projets particuliers : nous n'avons pas encore reçu l'argent du gouvernement et n'avons eu aucune information. Dès que nous aurons les autorisations, les remboursements seront faits aux parents.

On demande si l'an prochain cette mesure sera reconduite. La direction ne sait pas et précise que ce n'est pas un remboursement des frais pour les projets particuliers, mais une aide à hauteur de 200.00\$.

5. Parole au public

Aucune intervention du public

6. Mot de la présidente

Voir point de l'OPP.

7. Mot du directeur

On amorce la deuxième partie de l'année. C'est toujours une période plus délicate. Les élèves sont très fatigués, les intervenants et les enseignants sont très sollicités.

La rencontre de parents se déroulera le 23 février en soirée.

Dans le dernier Infos-Parents, on précise que les rencontres se feront, en présentiel et sur rendez-vous. Après discussion avec les enseignants, la logistique est très complexe à organiser. Seuls les parents des élèves à risque d'échec seront convoqués.

On est d'accord qu'il est préférable que la rencontre de parents soit en présentiel, mais avec des ajustements.

Les membres demandent si la rencontre ne se fera qu'avec les parents convoqués ou si elles seront ouvertes à tous. La direction dit que la deuxième rencontre de parents est principalement orientée pour les parents d'élèves vulnérables.

Un membre rapporte qu'il est difficile de comprendre pourquoi la rencontre n'est pas ouverte à tous les parents. La direction mentionne qu'on donne la priorité aux élèves plus vulnérables.

On demande si des interprètes sont prévus. La direction mentionne que vu la grande quantité de langues parlées, il sera difficile d'avoir suffisamment d'interprètes. Il est suggéré de faire appel à un organisme externe. La direction précise qu'on a déjà le service d'interprètes au CSSDM, mais il faut le prévoir à l'avance et qu'il est difficile de prévoir 95 interprètes qui attendent.

8. Accueil d'une nouvelle membre communauté

Madame Sandra Serrano a été accueillie à titre de représentante de la communauté. Elle s'adresse brièvement à l'assemblée et nous fait part que l'organisme organise des activités pour tous les âges. Qu'ils ont une grande ouverture pour collaborer avec l'école afin d'offrir aux élèves des activités qui les intéressent.

À l'heure du dîner, les élèves ont la possibilité d'aller au centre communautaire.

9. Parole aux représentantes des élèves

Il y a eu une réunion depuis le retour des vacances. Pour la Saint-Valentin, une vente de roses et de cartes a été prévue.

Il y a des discussions sur la semaine de la persévérance scolaire.

10. Points de discussion et de décision

10.1 Approbation des sorties éducatives

PATINOIRE BLEUE-BLANC-ROUGE : Approuvé en ligne

Clientèle visée : Groupe CPF

Coût : Aucune

Nombre d'élèves touchés : 40 élèves (foyers 372 et 470)

Dates : 2 - 8 15 et 22 février 2023

D'autres activités devront être approuvées entre deux rencontres. Le processus de consultation n'est pas terminé.

10.2 Approbation des activités parascolaires

Aucune nouvelle activité.

10.3 Approbation des activités de financements

Classe de transition : élèves qui sortent de l'accueil pour intégrer le régulier. Nombre d'élèves réduit. L'enseignant de cette classe sera accompagné par un enseignant en soutien linguistique.

Adaptation scolaire : Statu quo

Classe ampli (classe langage – pavillon Terrebonne) : Statu quo. Ajout d'une classe pour 2023-2024.

Le cours d'ECR est changé pour Culture et citoyenneté québécoise.

Secondaire 1

Régulier

L'élève choisit son profil : musique-études (Cordes ou vents), l'art plastique ou l'art dramatique.

Musique-études

Programme de musique étalé sur cinq ans. En début d'année scolaire, déplacement possible d'élèves du programme Musique-études vent au programme Musique-études cordes ou l'inverse afin d'assurer l'équilibre des groupes.

Secondaire 1 - PEI

La moyenne de l'élève doit être supérieure à celle de son groupe dans les matières principales de la 5^e année (français – anglais et mathématiques) et une analyse du profil favorable faite en collaboration avec l'enseignant de 6^e année.

Secondaire 1 - PEI – Musique études

L'élève doit démontrer un intérêt pour la musique et le programme. L'expérience en musique n'est pas requise. Le programme est étalé sur cinq ans. En début d'année scolaire, déplacement possible d'élèves vers Musique-études-vents au programme Musique études-cordes pour équilibrer les groupes.

Les élèves inscrits à ce programme recevront deux périodes de musique hors horaire obligatoires par cycle de 9 jours.

Secondaire 2

Régulier

Anglais enrichi : Réussite de 80% obligatoire en secondaire 1.

Musique études : une audition sera obligatoire (par les enseignants du département de musique) pour les élèves qui n'étaient pas au programme Musique-études en première secondaire.